



## Achat en 3 fois non valide par le magasin

Par **cafougnette**, le **26/03/2015 à 15:12**

j ai acheté chez but pour ne pas les citer un lave linge il y a 1 an  
j ai constitué un dossier pour un paiement en 3 fois, on m a demande par 3 fois de donner un justificatif de domicile ce que j ai fait et depuis novembre 2014 je n ai plus de nouvelles  
j ai bien entendu constaté que les prélèvements n 'avaient pas été effectués mais j ai laissé courir.  
je reçois à l instant même un appel du directeur de magasin qui me réclame à nouveau un justificatif et en plus ma feuille d'impôts pour un achat de 600 euros. As t il le droit un an après de me réclamer ces documents  
cordialement

Par **janus2fr**, le **26/03/2015 à 16:22**

Bonjour,  
Un an après, il a surtout le droit de vous demander le paiement de la machine, la dette n'étant pas encore prescrite (prescription de 2 ans).

Par **Visiteur**, le **26/03/2015 à 16:24**

non bien sur !! pas plus qu'il a le droit d'être payé !! je plaisante bien sur !! ok le dossier du 3 fois sans frais a du mal a se mettre en place mais en faisant "le mort" je ne suis pas certain que vous ayez opté pour la meilleure des solutions...

Par **cafougnette**, le **26/03/2015 à 18:24**

je n ai pas fait le mort j ai fourni plusieurs fois les papiers demandes et plus rien